



**Une force  
à vos côtés**

**WWW.CGTDSSDIS.COM**

Montreuil, le 26 mai 2021

## **SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES, MAIS COMBIEN SONT-ILS ?**

La directive CE-2003/88 et les conséquences de l'arrêt MATZAK provoquent de nombreux remous, ce n'est pourtant pas le seul problème !!!

Les députés examinent la proposition de loi MATRAS et débattent des limites posées par l'Europe en affirmant qu'il y a **198 782** sapeurs-pompiers volontaires\*.

**La CGT les a recomptés**, s'appuyant sur les élections CATSIS.

peut-être sont-ils **177 010** en rajoutant 10% pour les SPV mineurs et les non titulaires du grade de 1ère classe qui n'étaient pas électeurs.

**Ils sont : 160 919 SPV** inscrits pour voter.

**Les chiffres édités par la DGSCGC ne sont pas bons, l'écart de 22 772 avec les statistiques\* 2019 pose un problème.**

Au motif de réglementer un engagement citoyen pour assurer un secours low-cost, puisque c'est en cela qu'ils aiment les volontaires, et tenter de repousser l'**application de la directive aux SPV**.

**Ils ne pourront pas sauver la Sécurité Civile, sans mettre la main au portefeuille en professionnalisant.**

**La population que l'on n'a jamais questionnée, acceptera-t-elle une augmentation des délais de secours ?**

\* **SSSM compris mais** hors double statut

\* statistiques DGSCGC <https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Statistiques/Securite-civile/2019>